



MINISTÈRE DE L'INTÉRIEUR

Paris, le **22 JUIN 2016**

Le ministre de l'intérieur

à

Monsieur le préfet de police
Messieurs les préfets de zone
Mesdames et messieurs les préfets de département
(métropole et outre-mer)
Monsieur le préfet de police des Bouches-du-Rhône
(pour attribution)

Monsieur le préfet, secrétaire général du ministère de l'intérieur
Monsieur le préfet, directeur général de la police nationale
Monsieur le général d'armée, directeur général de la gendarmerie nationale
Monsieur le préfet, directeur général de la sécurité civile et de la gestion des crises
Monsieur le délégué à la sécurité et à la circulation routières
(pour information)

NOR : INTA1616268J

Objet : Organisation des « rencontres de la sécurité », du 12 au 15 octobre 2016

La relation entre nos concitoyens et les services qui concourent à leur sécurité constitue un enjeu important. La 4^e édition des Rencontres de la sécurité doit poursuivre la démarche de dialogue entre les acteurs de la sécurité et la population. Elle aura lieu du **mercredi 12 au samedi 15 octobre** inclus, sur l'ensemble du territoire, en métropole et en outre-mer.

Depuis 2013, les Rencontres de la sécurité résultent de la fusion de deux opérations qui étaient organisées de façon distincte par les mêmes acteurs de terrain, la « semaine de la sécurité routière » et la « journée de la sécurité intérieure ». Elles en reprennent pleinement les thématiques.

Il vous est demandé d'organiser cet événement dans votre département selon des modalités permettant aux acteurs de la sécurité, services de l'Etat et leurs partenaires, collectivités, associations, d'aller à la rencontre de la population en privilégiant les actions pédagogiques et les lieux de vie des différents publics ciblés (lieux publics, entreprises, écoles, etc.).

Le lien devra être fait entre le travail accompli toute l'année par les services acteurs de la sécurité et les actions mises en place durant cet événement. Dans ce cadre, les nombreux partenariats avec les collectivités territoriales, les associations ou les milieux scolaires et professionnels devront être pleinement utilisés et valorisés.

Vous veillerez à centrer les « rencontres de la sécurité » de votre département sur les thèmes de la prévention et du conseil au quotidien. Il apparaît également important que soient mises en avant la cohérence des actions et la complémentarité des acteurs du ministère de l'Intérieur : police, gendarmerie, sécurité civile, sécurité routière et préfecture.

Vous avez toute latitude pour définir le programme des actions et les modalités d'organisation les plus adaptés à votre département et les plus efficaces au regard de vos moyens : rencontres dans les écoles et les quartiers, séances de prévention, opérations portes ouvertes, démonstrations, stands, etc. Vous n'avez pas l'obligation d'organiser des actions tous les jours de la période définie.

Il apparaît important, parmi les nombreux sujets que vous aborderez, de mettre en avant les thèmes liés aux nouvelles menaces, comme la prévention de la radicalisation ou encore la sensibilisation aux dérives et aux dangers d'Internet et la lutte contre la cyber-délinquance.

Il conviendra aussi d'inscrire vos opérations dans le cadre de la démarche de la sensibilisation à la promotion de la résilience de la population en incitant nos concitoyens à devenir acteur de leur sécurité. En effet, les thèmes suivants pourront être utilement développés :

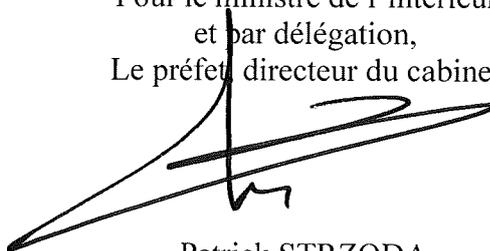
- les « gestes qui sauvent » : la thématique des premiers secours pourrait être mise en valeur dans la continuité des séances d'initiation organisées au mois de février dans les départements et dont le succès a montré que les Français étaient désireux de se former pour agir, notamment en cas d'attaque terroriste ;
- plus largement, tous les comportements utiles et les bons réflexes permettant de prévenir un accident ou réagir face à une situation à risque. Les sujets sont ici multiples : sécurité routière, risques domestiques, inondations, etc. ;
- l'alerte à la population qui peut également se décliner et être adaptée à de multiples situations locales ;
- un focus pourrait être fait sur les réponses de l'Etat aux situations d'urgence, à l'exemple des différents plans de secours ou du nouveau schéma national d'intervention des forces de sécurité en cas d'attaque terroriste.

Enfin, les thématiques de la citoyenneté et de l'engagement devront être mises en avant. Elles pourront être illustrées par le service civique, les récents recrutements dans la police et la gendarmerie nationale et le volontariat des sapeurs-pompiers. L'évènement pourra être également l'occasion de souligner l'implication des bénévoles des associations de protection civile.

Le secrétariat général/DICOM vous fournira les logos, déclinaisons graphiques, supports de communication et l'ensemble des informations permettant d'assurer la communication des Rencontres de la sécurité. Pour toute question, vous pourrez vous adresser à dicom-unite-reseaux@interieur.gouv.fr.

Je vous remercie de bien vouloir mettre en ligne votre programme sur votre site internet **le 30 septembre au plus tard**. La DICOM publiera le programme national sur le site « interieur.gouv.fr ».

Pour le ministre de l'intérieur
et par délégation,
Le préfet directeur du cabinet

A handwritten signature in black ink, appearing to be 'Patrick Strzoda', written over a vertical line that serves as a separator between the text above and the name below.

Patrick STRZODA